****

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

**C.C.T.P.**

**LOT SERRURERIE-MENUISERIE ALU-METTALERIE**

**ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE**

**Travaux d’entretien, réparation et rénovation des locaux et des bâtiments**

**HOPITAL RENEE SABRAN**

Marché public de travaux

**Sommaire**

ARTICLE I - OBJET DU DOCUMENT 3

ARTICLE II - NORMES ET REGLEMENTATION 3

ARTICLE III - CONNAISSANCE DES LIEUX 3

ARTICLE IV - BASES DE CALCULS 4

ARTICLE V - PLANS et DOCUMENTS EXE A FOURNIR 4

ARTICLE VI - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES 4

ARTICLE VII - CONTROLE, ESSAI ET MISE EN SERVICE 4

ARTICLE VIII - DOE 4

# OBJET DU DOCUMENT

Ce document constitue le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour les prestations de travaux relatives au lot SERRURERIE-MENUISERIE ALU-METTALERIE.

# NORMES ET REGLEMENTATION

Les normes et textes officiels applicables au présent lot sont les suivants :

• Les règles DTU et plus particulièrement :

* le DTU 20.1 pour parois et murs en maçonnerie de petits éléments ;

• Les règles de calcul du CSTB et plus particulièrement :

- Règles BAEL 91 du fascicule 62 pour le béton armé

- Règles CM 66 pour le calcul de la métallerie acier

- Règles FB 87 pour le calcul du comportement au feu des structures béton

- Règles FA 83 pour le calcul du comportement au feu des structures acier

- Règles FPM 88 pour le comportement au feu des structures mixtes béton-acier ;

• Les normes AFNOR ou celles substituées par celles de la commission européenne :

- norme NF P 06-004et NF P 06-001, définissant les charges permanentes dues aux forces de pesanteurs et les charges d'exploitation des bâtiments,

- norme NF EN 10025, de fév. 2005 : produits laminés à chaud en aciers de construction,

- norme NF P 22-430, de janvier 1982 : construction métallique – assemblages par boulons non précontraints – dispositions constructives et calculs des boulons,

- norme NF P 22-431, de janvier 1982 : construction métallique – assemblages par boulons non précontraints – exécution des assemblages,

- norme NF P 22-460, de janvier 1979 : construction métallique – assemblages par boulons à serrage contrôlé – dispositions constructives et vérifications des assemblages,

- norme NF P 22-463, de janvier 1979 : construction métallique – assemblages par boulons à serrage contrôlé – exécution des assemblages,

- norme NF P 22-466, de janvier 1979 : construction métallique – assemblages par boulons à serrage contrôlé – méthode de serrage et de contrôle des boulons,

- norme NF P 22-470, d'août 1989 : construction métallique – assemblages soudés – chargement statique, dispositions constructives et vérifications des soudures,

- norme NF P 22-471, de mars 1984 : construction métallique – assemblages soudés – fabrication,

- norme NF P 22-473, de mars 1984 : construction métallique – assemblages soudés – étendues des contrôles non destructifs,

- NF EN ISO 1011-1, d'août 1998 : recommandations pour le soudage des matériaux métalliques,

- NF EN 20 898-1, de déc. 1991 : caractéristiques mécaniques des éléments de fixation– boulons, vis et goujons.

Cette liste est donnée à titre indicatif, elle est non exhaustive.

# CONNAISSANCE DES LIEUX

Le titulaire aura pris connaissance des contraintes de chantier conformément au CCTC.

# BASES DE CALCULS

Sans objet

# PLANS et DOCUMENTS EXE A FOURNIR

Voir CCTC

# PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les prescriptions sont détaillées au Bordereau de Prix Unitaires.

# CONTROLE, ESSAI ET MISE EN SERVICE

Le contrôle visuel de la bonne exécution des travaux devra être fait avec le chargé d’opération.

# DOE

voir CCTC